VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

Grand Ilet de Terre Elevé

Septième District.

Les rues Mobile, Hamilton, Holly Grove et Nelson

JEUDI, le 14 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Division C Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 février 1901, conformément à l'acte No 153 de l'Assemblée Générale de 1900, in re succession de Arthur M. Poole et Victoria A. V. Poole, femme de Hill, dossier No 64,102, nous offrirons en vente à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville désigné par le No 344, et borné par les rues Apple, Hamilton, Holly Grove et Nelson.

Conditions, Comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt de 30 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer pour frais de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Fergus Kernan, notaire

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell C. Smith, encanteur.
Bureaux, 312 rue Carondelet.

24 fév—24—mars 3 14

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 26 FEVRIER.

A l'Enchère Publique,

A LA FOLLE ENCHERE.

Et pour le compte de
John Schenck (ancien Adjudicateur)

13 LOTS DE TERRE

Avec les Améliorations.

TROISIÈME DISTRICT DE CETTE VILLE

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 26 février 1901, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 décembre 1900 et signé le 2 janvier 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et al vs Jacob Schenck et al, No 58,985 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu "A la Folle Enchère" et pour le compte de John Schenck ne se conformant pas adjudicateur, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne), Grands-Hommes (maintenant Dauphine), et Masan, connus comme lots 4, 5, G, H, K et L, respectivement, et mesurant comme suit, à savoir: les lots 4 et 5 [lot originaux] chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 110 de profondeur; les lots G et H composés de la plupart des lots originaux 6 et 7, chacun 31' 11" 5''' de face à la rue Barthélemy sur 100' de profondeur. Le lot K, formé d'une partie des dits lots originaux 8, 9 et 10, 35' de face à la rue Dauphine sur 95' 11" de profondeur; et le lot L, composé de parties des susdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 et du tout du lot original 21, 35' de face à la rue Dauphine sur 159' 10" 3''' de profondeur.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District, et ilet désigné par la lettre A formé du tout du lot original 22 et de parties des lots originaux 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant 35' de face à la rue Bourgogne sur 159' 10" 3''' de profondeur.

3° Quatre lots de terre situés dans le même district et ilet connus comme lots B, C, D, et E, composés de parties des dits lots originaux 11, 12, 13 et 14 et mesurant comme suit à savoir: B, C et D, chacun 33' 4" de face à la rue Bourgogne sur 95' 11" de profondeur, le lot D, formant l'encoignure des rues Bourgogne et Masant, et le lot E, 31' 11' 5'' de face à la rue Masant sur 100' de profondeur.

4° Un certain lot de terre, également situé dans le même district et ilet, désigné par la lettre F, composé de la plupart du lot original 15 mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Marant sur 100' de profondeur.

Le tout entre lignes parallèles, d'après le plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 18 avril 1899.

5° Le tout et en particulier les droits, titres, intérêt, propriété, réclamation et demande qui pourrait être dévolu dans et à un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No —— borné par les rues Barthélemy, Craps (maintenant Bourgogne), Grands-Hommes (maintenant Dauphine) et Masant, et désigné comme lot No —— et mesurant 24' de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 159' 10" 3'''.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus, à l'option de l'acquéreur, comptant, et la balance du prix, s'il y en reste, en un crédit de un an, ou de un et deux ans, à son option, devant être représenté par autant de billets à recevoir, égaux ou non égaux comme il pourrait convenir les parties de cette affaire, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication devant être garantis avec 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant desdits billets exigible de l'acquéreur en cas de la nécessité du procès pour renforcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et laquelle doit être conservée assurée contre le feu pour la valeur des améliorations qui s'y trouvent jusqu'au paiement total des dits billets avec la clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé aux vendeurs jusqu'au montant de leurs billets non payés, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats Unis devant être assumés par les acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Bâmbola & Ducros, avocats.

26 jan—26 27—fev 3 10 17 24 25 26

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Meridian, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

De	Arrivée	De	Départ
Ilet line	6:35 pm	2 fast m'l	7:45 pm
2 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
6 limited	9:30 pm	6 fast line	7:55 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:55 am	8 Coast tous les jours (dim ex)	4:00 pm
9 Dim Exc	9:30 pm	10 Dim Exc	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Gravier. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Bonne service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et service sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Cincinnati sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.

P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

Janvier—est 31 déc

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

E. F. WYLY, Jr., G.P.& T.A., Atlanta, Géo.
W. E. TERHUNE, T. P. A.,
718 rue Carondelet, N.-Orléans, Lou.

26mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

MERCREDI, 27 MARS,

Dans l'affaire intitulée
Mme EMMA ALLEN, vs LE MINEUR
JOHN DEXHEIMER ET AL
No 64,041—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Propriétés de Choix des Deuxième et Troisième Districts,

No 2200 Rue St Philippe, Encoignure Galves.
No 2208 Avenue Ursulines.
No —— Avenue Claiborne.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MERCREDI le 27 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 14 février 1901 et signé en Cour ouverte le 20 février 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galves, St-Philippe, Dumaine et Miro, étant le lot No 1 dans l'ilet No 17, borné par les rues Galves, St-Philippe, Dumaine et Miro, étant le lot No 1 dans l'ilet, le dit lot mesurant vingt neuf pieds six pouces et deux tiers d'une ligne de face sur la rue St Philippe vingt neuf pieds six pouces et une ligne sur la ligne du fond, quatre vingt un pieds un pouce et sept lignes de profondeur et façade à la rue Galves, et quatre vingt un pieds six pouces et un quatrième sur la ligne qui le sépare du lot No 2.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, retirée de la banquette, ayant quelques trois chambres, cabinet, galerie, hangar, citerne, etc

2° Une portion ou la moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Miro, Galves et St Philippe, étant la portion située la plus près de la rue Galves et mesurant dix sept pieds de face à l'avenue de l'Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds, le tout en mesure américaine

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, presque neuf, et couvert en ardoises, contenant quelques 5 chambres, galerie dans le fond, et une bâtisse à deux étages contenant deux chambres, pour cuisine, citerne, cour pavée, etc.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 641 étant le lot No 6 du dit ilet, le même étant borné par les rues Claiborne, Marigny, Mandeville et Robertson, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent soixante-neuf pieds. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, contenant quelques deux chambres, citerne, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec lien de vendeur et billets hypothécaires devant porter 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les autres clauses de sécurités. Les taxes de 1901 devant être assumées par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants.

Joseph E. Generelly et John C. Davey Jr, avocats des défendeurs.

24 fév—24—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

MERCREDI, 27 MARS.

Dans les affaires intitulées

SUCCESSION DE PETER METZ ET MARGARETA METZ, No 56,100, Division B, et SUCCESSION DE CATHERINE METZ, FEMME DE JOHN FROEBA, No 61,979, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à deux jugements rendus, datés et signés en cour ouverte dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, à savoir: Celle rendue le 11 février 1901 et signée le 18 février 1901, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, et celle rendue le 7 février 1901 et signée le 14 février 1901, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, à l'enchère publique, il sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Mandeville et Espagne mesurant en mesure américaine 53 pieds, 3 pouces et 3 lignes de face sur la rue Dauphine par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Nos 2419 et 2423 rue Dauphine. Les améliorations comprennent deux cottages simples avec cottage double en bois couvert en ardoises dans le fond, les cottages simples contenant chacun quelques deux chambres, galerie, et cabinet, chacun ayant cuisines doubles séparement. Dans chaque cour, il y a hangar, citerne, etc. Le cottage double du fond contient deux chambres et cuisines de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Chartres, Mandeville, Royale et Espagne, désigné par la lettre "C" et mesurant 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Chartres par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Nos 2425-27 rue de Chartres. Les améliorations consistent en un cottage simple avec un cottage double dans le fond, le cottage simple contenant deux chambres et cuisine. Le cottage double dans le fond contenant deux chambres de chaque côté, dans la courtse trouvent hangars citernes, etc.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District, désigné par le No trois, dans l'ilet borné par les rues Musique, St Claude, Poète et Kemparte, et mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face sur la rue Musique, par 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Nos 1026 28 rue Musique. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couverte en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres, galerie, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et grande cour sur le côté.

4° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District, désigné par le numéro un, de l'ilet borné par les rues Moriales, Urquhart, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Moriales sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port.

No 2701 rue Marais. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises à deux étages dans le fond, contenant en tout huit chambres, deux cuisines, hangars, citernes, etc.

5° Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le même district, designé par la lettre "C", dans l'ilet borné par les rues Port, St Ferdinand, Moriales et Bons Enfants, et mesurant 39 pieds 10 pouces de face sur la rue Port par 116 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, connu comme le vieux No 155 rue Port.

Nos 1119 21 rue Port. Les améliorations comprenant un cottage double en bois avec cottage simple dans le fond. Cottage sur le devant contenant de chaque côté trois chambres, mansarde et cuisine, le cottage dans le fond trois chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations là-dessus, dans le Troisième District, désigné par le No 10 de l'ilet 296, borné par les rues Port, Lafayette, St Claude et Marais, et mesurant 30 pieds sur la rue Port par 100 pieds de profondeur.

Nos 1114 rue Port. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises et contenant quatre chambres et cuisine, ayant large cour sur le côté. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Termes et conditions — Une moitié ou plus en tout comptant la balance s'il y en a en un an et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement et toutes autres clauses de sécurité usuelles, un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Les taxes pour l'année 1901 devant être assumées par les acquéreurs susdenommés et au plus de leurs enchères.

Acces de vente pardevant Fred Zengel, notaire incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs

Bambola et Ducros, Frank Zengel, avocats

24 fév—

VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence de Choix et Propriétés pour placements. Bien situés.

La maison double à deux étages, Nos 1444 et 1446 rue Ste Marie, Entre Prytania et Colisée

Et la maison simple en bois à deux étages avec mansarde No 1724 rue Terpsichore, Entre Carondelet et Baronne.

Emilie M. D. Gonzales versus Walter A. Brandao, tuteur datif.

No 64,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 28 janvier 1901, et signé le 1er février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Colisée et St André; lequel dit lot est désigné par le No trois et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie sur les profondeurs ci-après à savoir: 116 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de côté du lot No un et 115 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations comprennent une jolie résidence moderne double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée, en arrière d'une barrière en fer avec ornements et ayant une jolie cour pavée sur le devant allée et banquette pavées. La maison, contenant de chaque côté beaux salons doubles à arches, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine et office, galeries sur le devant et dans le fond, quatre chambres à coucher et chambres à bain, hangar, citerne, ett. dans la cour. Le tout en bonne condition entouré de lignes de chars dans un des voisinages les plus agréables de la ville, et connu comme Nos 1444 et 1446 rue Ste-Marie. No 1444 est à bail jusqu'au 30 septembre 1902 pour $25 par mois et le No 1446 au 30 septembre 1903 à $27 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 243 borné par les rues Terpsichore, Carondelet autrefois (Appolo), Baronne, autrefois (Bacchus) et Eutrepé, désigné par la lettre K sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le 20 mai 1853 et mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, simple, à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussée vestibule, salons à arche, petite chambre dans le vestibule avec escalier, salle à manger, cave, office, cuisine, chambre pour blanchissage et vestibule dans le fond avec escalier; le deuxième étage contenant six chambres à coucher, vestibule avec escalier, chambres à bain, cabinet, vestibule avec escalier dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la mansarde contenant une grande chambre et une petite chambre pour malles; la cour et la banquette sont pavées en ciment. Grande citerne à deux étages et hangar dans la cour, la maison est admirablement tapissée, avec gaz partout, retirée de la banquette avec jolie barrière en fer sur la façade; la maison est en bon état et est susceptible de rapporter $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, ladite balance devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, le transfert et la livraison des polices d'assurance. Les acquéreurs devant payer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph D. Taylor, notaire.

Jas B. Hosser, avocat.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable comme Placement,

No 930 avenue Howard,

Entre Baronne et Dryades, à proximité du dépôt du I. C. et centralement située.

Vente pour effectuer un partage.

Mme Sarah J. Blackburn vs Mme Cecelia J. Vaught et als.

No 63,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit jugement rendu le 8 février 1901, et signé le 15 février 1901, il est ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato, encanteur vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 19 mars 1301 à midi.

Un certain lot de terre situé dans le premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, anciennement Bacchus, Calliope et la promenade Triton, alors Delord et maintenant l'avenue Howard. Ladite propriété étant borné vers la rue Baronne par la propriété appartenant autrefois à Jacob Ort et mesurant 29' 4,' 3''' de face à l'avenue Howard, 29' 5" 3''' de largeur sur la ligne du fond, 129' 8" 4''' de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne et 131' 3" 4''' vers la rue Dryades.

Les améliorations comprennent trois propriétés différentes de deux étages, rapportant à peu près $55 par mois de loyer.

Conditions — 1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en une et deux ans en billet ou billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que le transfert de la police d'assurance ou vendeur ou porteur dedit, billets, la stipulation des honoraires d'avocate etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère et faire un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication, devant aussi payer pour les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 303, rue Baronne.

16 fév—16 17 24 — mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Caroline Johnson, Veuve de Peter Ramsey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — No 64,924—En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division, C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 février 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune—

Un certain lot de terre avec les améliorations et les droits, voies, privilèges, là dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Jena, Cadiz et Laurel, désigné comme lot quatorze, sur un devis annexé à un acte pardevant Jno Bendernagel, notaire, le 25 février 1885, le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Constance, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 4526 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire devant assumer les frais des timbres de guerre et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO,
Agent de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

15 fév—15 17 24—mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Johnson, veuve de Peter Ramsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT — No 64,924 — En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Je vendrai à l'enchère publique sur les lieux 4526 rue Constance, JEUDI le 28 février 1901 à 11 heures A. M. Un lot d'effets mobiliers de maison, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, agent de Propriétés Foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

17 fév—17 18 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec deux étages dans le fond,

No 2336 S Johnson,

Entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland.

SUCCESSION DE REGINA KOEPFER.

No 49,304— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour sus mentionnée, Division E, daté le 20 février 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple avec toit en ardoises, No 2336 S. Johnson, entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland, contenant galerie sur le devant, antichambre, vestibule, galerie sur le côté, 3 grandes chambres, citerne, hangar, etc, et plus loin décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues J. Huson, Prieur, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville, laquelle dite portion de terre, mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 108 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de parties de plusieurs lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par A. C. Hedin architecte, sous date du 19 mars 1893 et déposé pour référence dans le bureau de T. C. Stark, alors un notaire en cette ville. La maison est en bonne condition, près des églises, écoles, marchés et lignes de chars.

Une jolie demeure ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets hypothécaires, devant être garantis dans leur paiement par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès; les billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, la propriété devant être assurée pour garantir le paiement des billets et la police transférée et délivrée aux porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor notaire aux frais de l'acquéreur.

Geo. W. Flynn, avocat.

23 fév—23 24 —mars 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Bon Cottage Double.

No 2339 et 2341 Melpomène, Coin de la rue Howard.

LES COTTAGES SIMPLES.

No 1624 rue Lapeyrouse, Coin de la rue N. Derbigny et No 1572 N. Derbigny.

Entre les rues Lapeyrouse et Laharpe.

Succession de Catherine Kolb, femme dédédée de Geo. Stier

No 28,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté 11 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, et en outre décrite comme une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot No 10, dans l'ilet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberty et Howard, et mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 99 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Howard, et formant l'encoignure des deux rues.

2° Le cottage simple 1624 Lapeyrouse, contenant 3 chambres, pantry, galerie, citerne, hangar, etc, et le cottage simple 1572 N. Derbigny, contenant 5 chambres, galerie, citerne, etc, et en outre décrit comme deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A et B, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny, Laharpe et Claiborne, sur un plan de C. A. De Armas, daté le 24 janvier 1874, annexé d'après un inventaire pris par H. J. Lewis, notaire, le 31 janvier 1874, lesquels lots mesurent à savoir: Lot A, 53 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue La Peyrouse sur 51 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny, et le lot B, 32 pieds de face à la rue Derbigny, 53 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot A, puis à l'angle droit sur la ligne du fond 13 pieds 10 pouces 5 lignes, puis sur une ligne courant obliquement et retrécissant ledit lot B à un point 46 pieds où il joint l'autre ligne de côté, puis au point initial sur la rue Derbigny 95 pieds 4 pouces. Les lots A et B ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèques, privilège et liens de vendeurs sur la propriété vendue; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes pour 1901 et paieront les timbres de l'Internal Revenu des Etats-Unis et les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurités, et passés pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 17 24 —mars 3 10 17 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

700 Actions du Fonds Capital

Du Schwartz Foundry Co. Ltd,
de la Nouvelle-Orléans.

Etant une majorité du dit Fonds Capital. Actions du People's Slaughter House et Refrigerating Co.

Actions du Crescent City Yarn and Knitting Mills.

20 Bons du Tèche Railroad et Sugar Co.

La rue Frank L. Richardson, Receveur de la Banque Nationale Américaine

Versus

Sumpter Turner et Edward Weil Syndics du M. Schwartz et Co., et als.

No 55,364— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 4 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne en vertu et conformement à un jugement rendu le 1er mai 1899 et signé le 5 mai 1899 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Frank L. Richardson, receveur de la Banque Nationale Américaine versus Sumpter Turner et Edward Weil, syndics de M. Schwartz & Co. et als, et affirmé par la Cour Suprême d'Etat et après cela par la Cour Suprême des Etats-Unis, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Cinquante actions (certificat No 19) du fonds capital du Schwartz Foundry Co Ltd de la Nouvelle Orléans

2° Cinquante actions (certificat No 20) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

3° Cinquante actions (certificat No 21) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

4° Cinquante actions (certificat No 22) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle Orléans.

5° Cinq cents actions (certificat No 14) du fonds capital du Schwartz Foundry Co., Ltd. de la Nouvelle-Orléans.

6° Vingt actions du fonds capital du People's Slaughter House & Refrigerating Co., Certificat No 167.

7° Dix actions du Crescent City Yarn et Knitting Mills Certificat No 6

8° Vingt (20) Bons Nos 397 à 416 inclusivement du Tèche Railroad & Sugar Co, de 50 livres chaque payable tous les six mois à Liverpool, Angleterre, avec 6 0|0 d'intérêt par an daté septembre 1898.

Conditions—Comptant

4 fév 21 24 27 —mars 2 3 4

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples, Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigne

Nos 63,016 et 63,027 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur, contenant de chaque côté 4 chambres, galeries, hangar, etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 20 sur un devis par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 7 septembre 1900, le dit lot formant l'encoignure des rues Poydras et S. Prieur et mesurant d'après ce dit devis, M. A. 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Poydras par 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 1; 103 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face sur la rue S Prieur et 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 19, et sur la ligne de côté contigu au lot No 19. Il y a une allée mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras s'étendant en arrière d'une distance de 58 pieds 3 pouces qui est pour l'usage et commun dudit lot No 20 et dudit lot contigu No 19.

2° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes